

Documents à fournir pour l'inscription en accueil occasionnel

- La fiche d'inscription comprenant les renseignements administratifs.
- Une copie de livret de famille (parents et tous les enfants).
- Pour les familles résidant à Wingles : une copie d'un justificatif de domicile.
- Si vous ne dépendez pas de la CAF d'ARRAS, une copie de l'avis d'imposition de l'année N-2.
- Une copie de tous les certificats de vaccinations.
- Un certificat médical d'aptitude à fréquenter une collectivité de jeunes enfants.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le centre multi-accueil pour gérer les inscriptions des enfants au sein de la structure. Les données collectées sont uniquement accessibles au service. Les données sont conservées pendant la durée d'accueil de l'enfant inscrit. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le référent en mairie : communication@wingles.fr

Identification de la Famille

	Père	Mère	Enfant à inscrire
Nom			
Prénom			
Date de naissance ou date présumée d'accouchement			
Adresse			
Téléphone			X
Portable			
E-mail			
Profession			
CSP*			
Employeur			
Lieu de travail			
Téléphone du travail			

*CSP: Agriculteur - Artisan commerçant et Chef d'entreprise - Cadre et Profession Intellectuelle - Employé - Ouvrier - Profession Intermédiaire - Retraité - Sans Activité Professionnelle

Nombre d'enfants à charge au titre des prestations familiales :

Avez-vous un enfant porteur de handicap au sein de votre foyer ?

Oui Non

Renseignements administratifs

Nom du médecin traitant :

Ville :

N° d'allocataire CAF :

Téléphone :

Personnes autorisées à reprendre l'enfant en l'absence des parents

Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone	Portable

Autorisations

Autorisez-vous le personnel à photographier votre enfant au cours des différentes activités et à utiliser ces photos dans différentes publications municipales ?

Oui Non

Autorisez-vous votre enfant à participer aux différentes sorties proposées hors de l'établissement ?

Ces sorties se font soit à pieds, en poussette ou en minibus équipés de rehausseurs.

Oui Non

Autorisez-vous l'établissement à faire hospitaliser votre enfant en cas d'urgence et à faire pratiquer sur lui tous traitements nécessités par un état grave ?

Oui Non